

## HISTOIRE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

### LES ORIGINES

On estime que les premiers habitants de la Nouvelle-Calédonie débarquèrent sur cette île voici environ 3000 ans. De mystérieux pétroglyphes, trouvés sur la Grande Terre et les îles, portent certains historiens à croire que cette occupation serait plus ancienne encore.

Tous s'accordent sur le fait que les ancêtres de ces premiers calédoniens, arrivés par pirogues et apportant avec eux l'art de l'horticulture et la civilisation de l'igname et du taro, étaient originaires d'Asie du Sud-Est et de Nouvelle-Guinée.

De ces premiers occupants mélanésiens, il ne reste que quelques vestiges sous forme de poteries lapita (nom du lieu où ont été découverts les premiers tessons de poteries, sur la plage de Foué près de Koné). Cette poterie est aisément reconnaissable à ses décors réalisés avec des peignes imprimés sur la pâte avant cuisson et ses motifs en forme de pointillés aux formes géométriques ou figuratives.

Après un millénaire de peuplement, la plupart des zones littorales furent occupées par des villages. Certains groupes s'étaient aventurés dans les montagnes et installés dans le fond des vallées où ils pratiquaient une horticulture sur brûlis qui a profondément marqué le paysage. L'appauvrissement des sols, dû à une utilisation intensive du brûlis, nécessita la mise au point de nouvelles techniques de culture. Les terrasses irriguées, sur le même principe que les rizières, permirent la culture du taro. En revanche, la culture de l'igname se faisait à sec sur des billons aménagés en de longs ensembles de buttes parallèles en forme de croissant. En outre, tout au long des siècles qui ont précédé l'arrivée des Européens, la Nouvelle-Calédonie fut touchée par diverses vagues de migrations en provenance de Nouvelle-Guinée et de Polynésie.

### LES DECOUVREURS

C'est au cours de son deuxième voyage dans le Pacifique que le capitaine James Cook découvrit la Nouvelle-Calédonie, le 4 septembre 1774. Son navire, la Résolution, aborda l'île par le Nord-Est. Longeant le récif, il découvrit une passe qui lui permit d'aborder l'île à Balade. En souvenir de l'Ecosse de ses ancêtres, il la baptisa New-Caledonia.

A l'aube d'un destin tragique qui devait le conduire à Vanikoro (îles Salomon), La Pérouse reconnut la côte occidentale en 1788, avec la Boussole et l'Astrolabe. Il fallut attendre 1792 pour que le chevalier d'Entrecasteaux, parti à sa recherche, entreprenne l'exploration systématique de la Grande Terre, avant que Dumont d'Urville ne parvînt, en 1827, à cartographier les îles Loyauté.

### TRAFIQUANTS ET EVANGELISTES

Les "blackbirders", chasseurs de main-d'œuvre pour les plantations australiennes, les trafiquants de bois de santal et les baleiniers suivirent bientôt les découvreurs. Le trafiquant Richards s'établit à Hienghène dès 1843 et son compatriote Paddon à l'île Nou en 1851.

Au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, missionnaires catholiques et protestants se livrèrent à un prosélytisme concurrent pour convertir les peuples de la Nouvelle-Calédonie. Les teachers, catéchistes protestants affiliés à la London Missionary Society, débarquèrent à l'île des Pins et Maré vers 1840, peu avant les missionnaires catholiques qui, sous la direction de Monseigneur Douarre, arrivés en 1843, fondèrent la mission de Pouébo en 1847.

### SOUS LES COULEURS FRANCAISES

Au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, la France impériale se préoccupait de trouver une colonie pénitentiaire, à l'exemple de la Grande-Bretagne avec l'Australie. Le 24 septembre 1853, l'amiral Febvrier-Despointes fit hisser les couleurs françaises à Balade, en laissant au capitaine de vaisseau Tardy de Montravel le soin de cette nouvelle colonie. Ce dernier fonda Port-de-France, rebaptisée Nouméa en 1866.

A partir de 1862, la Nouvelle-Calédonie est érigée en colonie autonome. Tout est à faire :

organiser la transportation, la colonisation pénale et la colonisation libre. Le premier gouverneur, Charles Guillain, doit aussi créer l'administration, organiser l'économie et conduire une politique indigène. Il favorise l'agriculture et l'élevage grâce entre autres à une ferme modèle installée à Yahoué. En 1867, les tribus sont créées et, l'année suivante, les terres tribales, constituées en «réserves», sont déclarées inaliénables et incommutables. Les réserves doivent protéger la société traditionnelle des excès de la colonisation. En encourageant la petite propriété, c'est-à-dire jusqu'à 500 ha, Guillain attire de nombreux immigrants. En 1870, on compte 1300 Européens installés à Nouméa, au Mont-Dore et à Saint-Vincent. Les premiers convois de condamnés partirent pour la Nouvelle-Calédonie et, de 1864 à 1897, 22 000 condamnés furent déportés. Les premiers communards, parmi lesquels figurait Louise Michel (ancienne institutrice de Montmartre, surnommée la vierge rouge, qui prit part à la révolte de la commune de Paris) débarquèrent à l'île des Pins en 1872.

Face à la politique d'assimilation du gouverneur Guillain, qui encouragea le métissage pour former "une nouvelle humanité, assimilée à la famille universelle", les premiers vents de révolte commencèrent à souffler. En 1878 éclata une véritable insurrection dans le centre de la Grande Terre, conduite par le grand chef Atai. Près d'un millier d'indigènes et deux cents européens furent tués.

### L'ESSOR ECONOMIQUE

L'ingénieur Jules Garnier découvrit le nickel en 1864, minerai qui devait faire la richesse de la Nouvelle-Calédonie. L'irlandais Higginson et le hollandais Hanckar firent fortune en ouvrant des mines à Houailou et à Kouaoua. En mai 1880, ils fondèrent, avec Garnier, la Société Le Nickel (SLN). Chinois, Japonais et Indonésiens furent de plus en plus nombreux à s'installer en Nouvelle-Calédonie, attirés par les emplois du secteur minier.

Le développement agricole n'était pas en reste. A partir de 1894, le gouverneur Feillet, visionnaire, fit venir des colons à qui il distribua 25000 hectares de terres auparavant incluses dans le domaine pénitentiaire. Plus de 500 familles s'installèrent alors sur la Grande Terre et furent à l'origine de la fondation de nombreux villages, comme Farino, Voh, ou Sarraméa.

### LES TURBULENCES DU 20ème SIECLE

Les deux guerres mondiales n'épargnèrent pas la Nouvelle-Calédonie. Lorsque à des milliers de kilomètres, le canon grondait, les Néo-calédoniens participaient à l'effort national.

Pendant la première guerre mondiale, ils fournirent un contingent de 2 170 hommes au Bataillon du Pacifique dont un quart tomba au champ d'honneur. Dès 1940, la Nouvelle-Calédonie rallia la France Libre, et le Bataillon du Pacifique, réformé, partit pour les fronts d'Afrique du Nord et d'Europe. La seconde guerre mondiale vit également, après Pearl Harbour, une importante présence militaire américaine. En mars 1942, l'armée américaine s'établit à Nouméa qui lui servit de "porte-avions" dans la guerre du Pacifique. En trois ans, plus d'un million d'américains transitèrent par la Grande Terre.

### LES NEO-CALEDONIENS A LA RECHERCHE DE LEUR DESTIN

La situation des mélanésiens évolua à partir de 1945. L'ordonnance du 22 août accordait le droit de vote à certaines catégories (anciens combattants, chefs coutumiers, pasteurs, catéchistes...). L'année 1946 est déterminante pour l'évolution politique et économique de la communauté mélanésienne :

- la loi du 7 mai proclame citoyens français tous les ressortissants d'outre-mer,
- l'arrêté du 23 août interdit de façon absolue le travail obligatoire et met fin au régime des corvées et des réquisitions,
- la constitution du 27 octobre abolit le régime de l'indigénat et la statut de la Nouvelle-Calédonie évolue en territoire d'outre-mer.

Ce nouveau statut accordait au territoire une large autonomie, tandis que son exécutif, le Conseil de gouvernement, présidé par un Haut-commissaire de la République, bénéficiait

d'importants pouvoirs. La grande force politique de cet après-guerre était une alliance pluriethnique et autonomiste, l'Union Calédonienne (UC) qui, dès sa fondation en 1953, adopta le mot d'ordre «deux couleurs, un seul peuple».

Dans les années 1960 et 1970, le consensus perdit du terrain ; sur fond de "boom économique" puis de crise du nickel et alors que de nouveaux arrivants, essentiellement néo-Hébridais et wallisiens, s'installaient sur le Territoire, nombreux furent ceux qui se radicalisèrent, tant parmi les européens que parmi les kanak, chez qui l'idée d'indépendance faisait son chemin. De 1977 à 1979, loyalistes et indépendantistes structurèrent leurs mouvements respectifs, autour du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) de Jacques Lafleur et d'un front indépendantiste, qui préfigurait le front national de libération kanak socialiste (FLNKS), créé en août 1984 et animé par Jean-Marie Tjibaou. Ces tensions, de plus en plus ouvertes, débouchèrent sur la grave crise de 1984-1985, ponctuée d'émeutes, de manifestations et d'embuscades, qui exigea la mise en place de l'état d'urgence. Une série de plans et de statuts se succédèrent, sans pour autant permettre à la Nouvelle-Calédonie de renouer avec la concorde. En 1987, 94% des kanaks répondirent par une abstention synonyme de boycott au référendum d'autodétermination organisé le 13 septembre. La tension monta brusquement et la prise en otages, en avril 1988, sur l'île d'Ouvéa, de 27 gendarmes par les indépendantistes se solda par un terrible bilan : 4 gendarmes, 2 militaires et 19 indépendantistes trouvèrent la mort.

L'action du Premier ministre Michel Rocard permit alors de trouver la voie d'une sortie de crise : le 26 juin 1988, Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou conclurent les accords de Matignon qui furent approuvés au référendum de novembre 1988, par presque 80 % des votants. Le nouveau statut, qui prévoyait l'organisation d'un référendum dans les dix ans, ne signifia pas l'arrêt immédiat de la violence. Le 4 mai 1989, lors de la cérémonie de levée de deuil des dix-neuf morts kanaks du drame d'Ouvéa, les deux principaux dirigeants indépendantistes, Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné, étaient assassinés par un extrémiste kanak.

L'échéance de 1998, prévue par les accords de Matignon, était redoutée. Si le recensement de 1996 avait comptabilisé 87 000 kanaks contre 67 000 européens sur une population de presque 200 000 personnes, l'existence d'un sentiment pro-français chez les wallisiens, les calédoniens d'origine asiatique et de nombreux kanak garantissaient une victoire quasi-automatique au "oui" au maintien dans la République française. Dans ces conditions, afin de garantir le maintien de relations harmonieuses entre les communautés, le Premier ministre Monsieur Lionel Jospin organisa la négociation d'un nouvel accord, qui fut signé à Nouméa le 5 mai 1998, par Jacques Lafleur, pour le RPCR et Roch Wamytan, pour le FLNKS.

L'Accord de Nouméa organise, pour une durée de quinze à vingt ans, le statut de la Nouvelle-Calédonie. En attendant cet horizon, qui sera celui de nouvelles consultations sur l'accession à la pleine souveraineté, la loi organique du 19 mars 1999 a doté la Nouvelle-Calédonie d'institutions politiques propres : le congrès, le gouvernement, le sénat coutumier et le conseil économique et social. Au 1er janvier 2000, l'exécutif a été transféré au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie qui est devenu compétent dans de nombreux domaines qui auparavant étaient du ressort de l'Etat. Ces transferts de compétences, organisés de manière progressive mais irréversible, devraient permettre le maintien d'une paix durable.